

**SOYEZ BRANCHÉS À LA FIBRE OPTIQUE
DE LA MRC DE BÉCANCOUR**

Bécancour, le 10 avril 2018 – Le fournisseur de services autorisé par la MRC de Bécancour, Sogetel, offre ses services sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la ville de Bécancour qui ne tardera pas à être desservie. Les citoyens ont maintenant accès aux services hautement technologiques de Sogetel, dont la télévision, l'Internet haute vitesse et la téléphonie résidentielle, et ce, à un prix concurrentiel et comparable au prix offert en milieu urbain. Si vous n'êtes pas encore branchés sur le réseau de la fibre optique, vous pouvez le faire maintenant.

S'abonner aux services offerts par Sogetel via la fibre optique vous permet de télécharger du contenu rapidement, d'utiliser plusieurs appareils en même temps, de visionner des vidéos en haute définition instantanément, de jouer en ligne et de profiter d'un service télévisuel qui s'adapte à vos intérêts. Bien au-delà de ces avancements, la fibre améliore sans cesse votre quotidien et ce n'est plus une option mais une réelle nécessité. Pour les entreprises, la connexion à très haut débit s'applique à tous les domaines et toutes les compétences, avec l'amélioration de la productivité comme objectif final.

Vous êtes situés dans l'une des municipalités suivantes : Deschailions-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Lemieux, Manseau, Parisville, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Sainte-Françoise, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Saint-Pierre-les-Becquets et Saint-Sylvère, et vous n'êtes pas encore branchés au réseau de la fibre optique de la MRC de Bécancour, vous êtes invités à communiquer auprès de Sogetel par au 1 866 764-3835 ou via le site Internet au sogetel.com pour obtenir des informations pour vous abonner ou pour une demande de soumission.

De janvier 2017 à aujourd'hui, c'est un peu plus de 3 200 bâtiments qui ont accès à la fibre optique jusqu'à la maison. C'est plus de 900 foyers qui sont branchés, ce qui correspond à une moyenne de 30 %, une légère hausse par rapport à nos objectifs initiaux. Dans certaines municipalités, le taux de branchement atteint plus de 69 % tandis que les toutes dernières municipalités à avoir eu accès au réseau représentent un branchement de 6 %. « *Dans la majorité des municipalités dont le réseau de la fibre optique est déployé et accessible, il y a un réel besoin de notre population de bénéficier de cette nouvelle technologie, les chiffres nous le démontrent clairement. Les 12 municipalités ont eu raison d'aller de l'avant avec ce projet commun et audacieux pour mieux desservir nos citoyens* », constate monsieur Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour.

Deschailions-sur-St-Laurent

Fortierville

Lemieux

Manseau

Parisville

Ste-Cécile-de-Lévrard

Ste-Françoise

Ste-Marie-de-Blandford

Ste-Sophie-de-Lévrard

St-Pierre-les-Becquets

St-Sylvère

Ville de Bécancour

À propos de la MRC de Bécancour

La MRC de Bécancour comprend 12 municipalités, une Communauté des Abénakis de Wôlinak, plus de 20 000 citoyens et une superficie de 1132 km². La MRC a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire et dans le développement du milieu de vie des résidents. Elle favorise un réseau de communication ouvert et suscite la concertation entre les élus.

-30-

Pour information :

Daniel Béliveau
Directeur général
CLD et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 226
d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca

Source :

Isabel Rouette
Conseillère en communication
CLD et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 243
i.rouette@cldbécancour.qc.ca